

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 novembre 2019



## Allianz France étend sa solution d'assurance « Allianz Arts et Collections » aux professionnels de l'art

Allianz France étend sa solution d'assurance Arts et Collections aux professionnels de l'art, afin de répondre à leurs besoins spécifiques de couverture de stocks d'œuvres d'art et d'objets de collections.

Lancée en 2017, cette solution était, jusqu'à présent, réservée aux musées, collections d'entreprises et expositions temporaires.

Déjà assureur « responsabilité civile » de référence en matière de ventes aux enchères publiques en France, Allianz France continue ainsi à renforcer son positionnement sur le marché de l'art.

Leader sur le marché de l'art en Allemagne, Allianz est également partenaire du Musée d'Art Moderne de New York (MoMA), depuis plusieurs années.

### Une nouvelle formule adaptée aux risques spécifiques du stock d'objets d'art du professionnel ou de l'artiste

Les objets d'art ou de collection ne sont pas des biens comme les autres. Ils constituent, pour l'artiste ou le professionnel de l'art, le cœur même de son activité. Dès lors, une assurance adaptée s'avère indispensable, face aux risques qui pèsent sur les œuvres, souvent uniques, qui leur appartiennent ou leur sont confiées temporairement : inondation des locaux dans lesquels sont stockés les œuvres, détérioration lors du transport ou d'une mauvaise manipulation, vol par agression lors d'une exposition ou d'une vente, etc.

La nouvelle formule d'Allianz Arts et Collections est destinée aux professionnels de l'art suivants :

- **artistes**, pour leurs propres œuvres, leurs créations, atelier, studio, galerie (y compris les manipulations et transports) ;
- **galeries d'art**, pour leurs stocks de biens confiés et expositions temporaires (y compris les manipulations et transports) ;
- **restaurateurs, encadreur**s, pour le stock de biens confiés (y compris les manipulations et transports) ;
- **experts**, pour le stock de biens confiés (y compris les manipulations et transports) ;
- **commissaires-priseurs, S.V.V (Sociétés de Ventes Volontaires)**, pour le stock de biens confiés (y compris les manipulations et transports).



## Des garanties sur mesure pour des biens uniques ou d'exception

Cette extension d'Allianz Arts et Collections leur apporte une protection adaptée sous la forme d'une formule d'assurance en « tous risques » qui permet de pallier aux limites ou exclusions des contrats « Dommages » classiques (franchise importante, vétusté appliquée, limitation des montants de garantie, etc).

Allianz Arts et Collections permet d'assurer les stocks d'œuvres d'art et objets de collections contre les risques de vol ou d'incendie, les dégâts des eaux et autres dommages matériels accidentels.

Cette assurance apporte également des garanties spécifiques concernant les actes de vandalisme ou de sabotage et la prise en charge des frais d'urgence pour préserver les biens assurés. Des garanties supplémentaires peuvent être incluses en option : vol en devanture, casse, transports, manipulations, expositions temporaires (y compris Foire et Salons) et séjours chez des Tiers.

Par ailleurs, Allianz France met un expert à la disposition de l'assuré, en cas de sinistre, afin d'évaluer ce dernier, de définir la solution adaptée à la situation et d'engager les frais d'urgence et de sécurisation des biens assurés.

*« Au même titre que les musées et institutions, les professionnels de l'art sont constamment soumis à un risque sur les biens qu'ils possèdent ou qui leur sont confiés. Il est donc naturel d'étendre notre solution d'assurance Allianz Arts & Collections à leurs besoins. Cette extension va permettre de faire rayonner notre expertise sur l'assurance des objets d'art plus largement sur ce marché et de développer notre positionnement »*, explique **François Nédey, membre du comité exécutif Allianz France, Directeur de l'Unité Technique & Produits Assurances de biens et de responsabilité.**

### Contacts Presse Allianz France

Sandrine Pichavant

01 58 85 34 02

[sandrine.pichavant@allianz.fr](mailto:sandrine.pichavant@allianz.fr)

### À propos d'Allianz

Allianz, acteur mondial et leader européen de l'assurance, propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec près de 140 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de 88 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 9 000 collaborateurs en France. Près de 7 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent 5,5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur [www.allianz.fr](http://www.allianz.fr) et suivez-nous sur :

 [@allianzfrance](https://twitter.com/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.facebook.com/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.linkedin.com/company/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.instagram.com/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.youtube.com/allianzfrance)